

Procès-verbal de la réunion tenue le mercredi 14 octobre 2009 à Bruxelles.
REF : SPCELWP/09.02/WG

APPROUVE

Présents :

FRBN : M. LOUWAGIE - W. GEORGES
FFBN : P. EVRARD
VZF : G.STRAETEMANS - D. CALUS
CSWP : H. RASSCHAERT - F. MERCIER - R. VAN HECKE
DT : N. FULGEANU (cat. 93-94)

Excusés : Y. HERMANS - P. GEERAERTS - P. VAN PETEGHEM (cat. 91-92)

1. Approbation PV CELSP WP 31.03.09

Le procès-verbal de la réunion du 31.03.09 est approuvé.
La CELSP WP a pris connaissance des remarques émises par la CSWP (en date du 07.05.09) sur les points 4.1. et 4.2. du procès-verbal provisoire.
Ces points seront réexaminés à l'occasion de cette réunion (voir pt. 4.1.2. et 4.1.3.)

2. Budget réalisé WP 2009

La CELSP WP a pris connaissance du budget réalisé en date du 01.10.2009.
Les dépenses relatives à la participation des 2 équipes nationales jeunes à la compétition nationale (1^e partie de la saison 2009-2010) seront comptées fin décembre. Ces frais sont intégralement à charge du budget fédéral FRBN. En tout cas les dépenses ne dépasseront pas le budget total 2009.

3. Equipes nationales

3.1. Seniors

Vu la réorganisation du CE WP (système de qualification via poules), la participation d'une équipe SEN causera de gros problèmes budgétaires.
Une nouvelle participation éventuelle au Tournoi WP 6 Nations est examinée. En 2011 ce tournoi pourrait être considéré comme activité de préparation au tournoi qualificatif CE de la catégorie '91-'92 (U20 LEN) en 2011.

3.2. Jeunes 91-92

3.2.1. Evaluation des activités 2008-2009

La CELSP WP a pris connaissance des rapports de match du coach P. VAN PETEGHEM ainsi que du rapport du stage en Croatie (juillet 2009).

3.2.2. Sélection

Pour la saison 2009-2010 le coach a sélectionné un noyau de 22 joueurs.

3.2.3. Examen programme 2009-2010

En 2010 : pas de tournoi qualificatif CE.

Le directeur technique est prié d'établir un programme et un budget pour la période 2010-2011 dans le cadre de la préparation au tournoi qualificatif CE 2011.

En dehors de la participation à la compétition nationale DIV I : entraînements et stages.

Ces entraînements et stages doivent avoir lieu en Belgique ou dans nos pays voisins afin de limiter les dépenses ainsi que les longs déplacements.

3.3. Jeunes 93-94

3.3.1. Evaluation des activités 2009

Coach N. FULGEANU donne des précisions sur la 1^e activité de cette nouvelle équipe nationale '93-'94.

3.3.2. Sélection

Pour la saison 2009-2010 le coach a sélectionné un noyau de 22 joueurs.

3.3.3. Examen programme 2009-2010

Activité principale : participation au Championnat de Belgique WP - catégorie JUN

RÉDACTION	ENVOI	REMARQUES	APPROBATION
14/10/2009	26/10/2009	17/11/2009	18/11/2009

Pour l'instant on ne participera pas au tournoi qualificatif CE (LEN JUN - avril 2010).

Le budget total 2010 accordé à l'ensemble de ces deux équipes nationales doit être équivalent que le budget 2009.

Universiade : N. FULGEANU prendra des renseignements sur les conditions de participation auprès de la fédération sportive universitaire.

4. Championnats de Belgique WP

4.1. Evaluation réunion clubs WP DIV I + II (Vilvoorde 10.09.09)

La CELSP WP a pris connaissance du rapport de ce meeting.

Une fois de plus le président M. LOUWAGIE fait mention de son mécontentement sur l'attitude de certains responsables WP au sujet de cette problématique. Il fait appel aux nouveaux candidats-membres afin de s'engager et de renforcer la Commission Sportive Nationale WP.

4.2. Règlement champ de jeu WP (grande profondeur 1,80m)

L'infrastructure sportive est un élément crucial pour le développement de chaque discipline sportive. Par conséquent, le niveau de nos clubs et nos équipes nationales doit améliorer en jouant dans une piscine de grande profondeur.

Malheureusement on doit constater qu'il y existe un manque de flexibilité quant à la construction et la réalisation d'une infrastructure sportive à court terme.

Après une discussion la CELSP WP a fixé le timing suivant :

- à partir de la saison 2012-2013 : obligation de grande profondeur 1,80m pour tous les clubs de DIV I. Dérogation provisoire : les clubs sont autorisés à jouer 50% de leurs matchs à domicile dans une piscine n'ayant pas une grande profondeur de 1,80m.

- à partir de la saison 2016-2017 : obligation générale pour tous les clubs de DIV I, sans aucune exception.

Sur la proposition de la FRBN un inventaire / manuel sera rédigé. Ces conditions techniques (dimensions, matériaux, etc.) doivent être communiquées aux communes et / gouvernements locaux ayant un nouveau projet d'infrastructure (rénovation et/ou construction).

G. STRAETEMANS est très déçu sur l'attitude des clubs WP les plus importants qui sont uniquement intéressés de joueur en championnat, sans aucune ambition en dehors de ce championnat. Par conséquent il s'abstient de cette discussion.

4.3. Associations « Jeunes / Dames »

M. LOUWAGIE est partisan de ces associations à condition que les dispositions règlementaires des deux fédérations régionales soient respectées.

Principe des associations temporaires > problème : jouer à 2 équipes différentes dans 2 catégories différentes et être en possession d'une licence aux deux clubs. Par conséquent le joueur doit choisir entre le club et la catégorie > 1 licence à 1 seul club.

5. Courrier

5.1. Invitation Tournoi International WP Youth Men '93 - Jakersons's Memorial (29-31.01.2010 - Prague CZE)

6. Divers

6.1. La CSWP signale que les cartes de joueur WP seront supprimées. En remplacement de ces cartes les clubs seront priés de remettre une liste complète de tous leurs joueurs.

6.2. Prize-money Coupe de Belgique : obligation pour les clubs d'affecter ce prize-money seulement pour la participation aux compétitions européennes WP (LEN Champions League & LEN Trophy).
Le Conseil d'Administration examinera cette proposition de la CSWP.

Le Rapporteur,
Wouter GEORGES, Secrétaire-Général.

**PROCHAINE RÉUNION CELLULE SPORTIVE WATER-POLO:
À FIXER**

RÉDACTION	ENVOI	REMARQUES	APPROBATION
14/10/2009	26/10/2009	17/11/2009	18/11/2009